



INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES

SAISON 2018-2019

Les Interclubs départementaux sont organisés par le Comité Départemental 27 le dimanche 12 mai 2019 au gymnase Daniel Houssays aux Andelys, rue Lavoisier, derrière Intermarché/Bricomarché à partir de 09h00, pointage 8h30.

1 CATEGORIES :

Cette compétition concerne les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors.

TABLEAUX :

Ils sont au nombre de 4 :

1. Benjamins et benjamins.
2. Minimes filles et garçons.
3. Cadets, filles et garçons
4. Juniors filles et garçons.

COMPOSITIONS DES EQUIPES :

- Les équipes sont formées de 2 joueuses ou 2 joueurs. La mixité est possible.
- Les équipes doivent être complètes.
- Dans le cas où un club a inscrit plusieurs équipes dans un même tableau, le joueur le mieux classé se trouve obligatoirement dans l'équipe 1.
- Le classement retenu est le classement de la phase 2.
- Chaque équipe peut être composée de 2 mutés.

FINALES REGIONALES LE DIMANCHE 23 JUIN 2019.

Bulletin d'inscription, au plus tard MERCREDI 08 MAI 2019 avec le règlement = 8.50€ / Equipe à l'ordre du CDTT27 à

SUZANNE Jimmy. 2, Impasse du Muret. Hameau de Cléry. 27700 Les Andelys



- Un joueur par équipe peut évoluer dans le tableau de la catégorie d'âge supérieure à la sienne. Cependant, il ne pourra plus être intégré dans le tableau de sa catégorie lors de cette même journée.
- Une entente entre 2 clubs est admise. Celle-ci ne concerne pas l'équipe 1 mais les suivantes. Exception faite pour les clubs qui n'ont qu'une équipe engagée dans le tableau.

FORMULE DE LA COMPETITION :

- 3 Parties.
- Ordre des parties : AX – BY-double.
- Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points est placé en A et X.

FORFAIT :

- Tout forfait est à déclarer au responsable de l'épreuve au plus tard le jeudi soir précédent le jour de la compétition.
- Le club qui n'aura pas déclaré un forfait sera redevable d'une amende de 45€ par équipe concernée.

RAPPEL :

- Les joueuses et joueurs ont l'obligation de posséder une licence traditionnelle.
- Dans le cas où une joueuse ou un joueur est en possession d'une licence promotionnelle, celle-ci sera automatiquement requalifiée traditionnelle par la commission sportive.
- Les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant dans le championnat par équipes seniors féminin et / ou masculin, niveau national et / ou régional ont l'obligation d'engager au moins une équipe en championnat jeunes et / ou interclubs.

FINALES REGIONALES LE DIMANCHE 23 JUIN 2019. 16 Equipes qualifiées dans chaque tableau au prorata du nombre d'équipes ayant participé à l'échelon départemental.

FINALES REGIONALES LE DIMANCHE 23 JUIN 2019.

Bulletin d'inscription, au plus tard MERCREDI 08 MAI 2019 avec le règlement = 8.50€ / Equipe à l'ordre du CDTT27 à

SUZANNE Jimmy. 2, Impasse du Muret. Hameau de Cléry. 27700 Les Andelys